

75^e Le Républicain

Estavayer-le-Lac et district de la Broye

Éditeur-rédacteur responsable:
Imprimerie Bernard Borcard Sàrl
Av. de la Gare 116 | 1470 Estavayer-le-Lac
Bureau: 026 663 12 67
Rédaction: 026 663 25 38
www.lerepublicain.ch | lerepublicain@bluewin.ch
Tirage contrôlé REMP
Abos: 1 an 77.- fr. | 6 mois 39.- fr. (TVA 2,5% incl.) 2.- fr. le numéro | CHE-107.757.228 TVA
IBAN: CH89 0900 0000 1700 3149 3
Rédaction: Jacques Volery (vol) | Pascaline Bovet (pab).
Correspondants: Danièle Mauroux (dan) | Pauline Manzato (pm) | Claude Jenny (cjy)

(image de synthèse, © RSSBF)



Nouveaux EMS plébiscités



Les Broyards ont apporté dimanche dernier un oui massif dans les urnes en faveur des nouveaux homes de Domdidier et d'Estavayer.

À 81,8% ils ont ainsi validé une enveloppe de 74 millions pour la construction de ces deux établissements qui devraient voir le jour à l'horizon 2026 pour Estavayer et 2028 pour Domdidier. **Lire en page 3**

Boucherie-Charcuterie
Boucherie Bernier
Grand-Rue 18
1470 Estavayer-le-Lac
026 663 10 59

**OUVERTURE ce jeudi
16 novembre 2023**

**Horaire d'hiver
8h-12h/14h-18h 30
Fermé dimanche et lundi**

ACTIONS DU WEEK-END
Bouilli entremêlé 18.50
Rôti de veau épaule 37.-
Cordon bleu au gruyère 25.-

LE COUP DE GRIFFE DE GOBIO



LE NOUVEL EMS VA SE FAIRE PRÈS DE LA GARE !

ESTAVAYER-LE-LAC Erratum agenda communal

Une erreur s'est glissée dans l'agenda des manifestations du Journal d'Estavayer. Il a été noté que le 6 décembre 2023 a lieu le Noël des aînés à la salle de la Prillaz. Mais il s'agit en fait d'une rencontre privée.

La Commune organisera, bien entendu, une nouvelle rencontre des aînés en 2024, en collaboration avec les groupements de villages. Merci de votre compréhension. ♦ Commune d'Estavayer

Au Cochon d'Or

Viandes et comestibles

HIT DE LA SEMAINE

Langue de bœuf fraîche

Suisse, env. 1,3kg

Fr. 9.90/kg

Au Cochon d'Or - 1530 Payerne
www.cochondor.ch - 026 660 62 62



Je 16 novembre, 14h-16h30
Loisirs 3^e âge, «Venez jouer au loto»,
salle de la Prillaz, Estavayer-le-Lac

Je 16 novembre, 20h
Conférence, «Michel Dedual:
entre truites et pêcheurs»,
salle de l'azimut, Estavayer-le-Lac

Du 17 au 26 novembre
Comptoir Broyard, rte des Condémines,
Payerne (voir à l'intérieur)

Ve 17 novembre, 18h-20h
Vernissage de l'exposition «Le Lac»,
Catherine Beausire et Marc Chassot,
Château, St-Aubin

Ve 17 novembre, 20h
Concerts des Céciliennes,
salle polyvalente, Cugy

Sa 18 novembre, 9h-21h
12 Heures nautiques,
piscine du CO, Estavayer-le-Lac

Sa 18 novembre, 9h30
Démonstration publique de la faucheuse
«Elbotel», Grande Caricaie, Cheyres

Sa 18 novembre, 11h-18h
Salon manga «Saint Seiya,
Les Chevaliers du Zodiaque»,
salle de la Prillaz, Estavayer-le-Lac

Sa 18, 20h et di 19 novembre, 16h
Concerts de l'EHB, «Norsk drom»
grande salle, Corcelles-près-Payerne

**Di 19 novembre, 9h30-11h30
ou 13h30-15h30**
Visite guidée Grande Caricaie (Grands
rassemblements d'oiseaux d'eau),
départ gare CFF, Cheyres

Di 19 novembre, 10h
Messe des Céciliennes, église de Cugy

Di 19 novembre, 14h
Visite guidée «À vous de voir.
Le Musée romain de Vallon s'imaginer».
Musée romain de Vallon

Di 19 novembre, 15h
Concert «Les Musiciennes du Lac»
(Monique Volery et Dominique Bloechle),
Galerie du Château, St-Aubin

Di 19 novembre, 17h
Les Diseurs, «Minotaure»
de Fr. Dürrenmat, Musée romain de Vallon

Ma 21 novembre, 9h30-11h
Café (grands-)Parents-enfants,
bibliothèque, Estavayer-le-Lac

Me 22 novembre, 19h
«Du côté des Cécile»,
Le Moulinet, Estavayer-le-Lac

Le restaurant du port

Nous sommes
fermés tous les jours
de 23h à 7h le lendemain

Et entretemps... nous sommes
OUVERTS!

**LA CHASSE
DERNIÈRE SEMAINE!**

Estavayer-le-Lac - 026 664 82 82
www.resto-du-port.ch
info@resto-du-port.ch

Réseau Santé et Social de la Broye fribourgeoise (RSSBF): facture salée pour les communes

Il a fallu moins d'un tour d'horloge aux délégués des communes fribourgeoises du RSSBF, réunis la semaine dernière à Montagny, pour «avalier» le budget 2024 de cette organisation multiservices. La pilule est pourtant amère pour les communes avec une facture en nette augmentation. Le comité du RSSBF a fait de son mieux pour limiter l'addition, mais ne pouvait couper davantage.

Le président du comité directeur Nicolas Kilchoer l'a dit d'emblée: «Nous avons beaucoup joué du stylo rouge, mais les coûts de fonctionnement demeurent en augmentation, surtout en raison de charges incompressibles, notamment l'indexation des salaires de 1,6% – le taux adopté par le canton – et des annuités. Le comité du RSSBF et la direction ont établi un premier budget, lequel tenait compte des demandes des diverses entités du réseau et débouchait sur une augmentation de 10% par rapport au budget de cette année. Aussi le comité a-t-il remis l'ouvrage sur le métier en invitant la commission financière à participer à l'exercice. Résultat: «Nous avons coupé sec!» avoue le président, pour aboutir finalement à un budget global pour le réseau de 14,986 millions (contre 14,08 cette année), soit un montant supplémentaire de 906 000 de fr. à la charge des communes, ou 6,4% d'augmentation. Les délégués ont avalisé sans la moindre objection ce budget d'austérité qui permet de contenir l'augmentation des charges dans une proportion raisonnable et



De g. à dr.: Nicolas Kilchoer, président, Valérie Nicolet, nouvelle directrice et Serge Clot, trésorier du RSSBF

«nécessaire pour assurer un bon fonctionnement des diverses entités du réseau» a commenté Serge Clot, trésorier.

Au niveau du personnel, il n'a été possible d'accepter que quelques demandes de nouveaux postes, là où la masse de travail devenait critique, spécialement pour le service social (SSDB) et le service des curatelles (SOC), eu égard au nombre de dossiers à traiter.

Requêtes au canton

A noter que pour les soins à domicile, le RSSBF ont dû incorporer les frais des infirmières mobiles d'urgence, prestation que l'Etat ne veut pas financer. «Nous allons taper sur le clou car le système mis en place

dans la Broye a vraiment montré son utilité et l'Etat de Fribourg devrait y contribuer» lâche le président. Pour les EMS, une demande a été faite au canton pour augmenter le prix de la pension de 108 à 110,60 par jour, ce qui se traduirait par une réduction des charges pour les communes d'environ 200 000 fr.

Hormis ces tracas financiers, le RSSBF fonctionne bien aux dires de sa nouvelle directrice, Valérie Nicolet, qui vient de terminer ses trois premiers mois d'activité: «Dans ce premier temps, je me suis immergée dans le terrain pour tout voir, comprendre et écouter les collaboratrices et collaborateurs» confie-t-elle, optimiste sur le bon fonctionnement du réseau malgré les restrictions budgétaires. ♦ **cjy**

Feu vert pour les nouveaux EMS

BROYE La construction des nouveaux EMS à Estavayer-le-Lac et Domdidier a été plébiscitée dans les urnes. Premiers coups de pioches dans une année à Estavayer-le-Lac et dans trois ans à Domdidier

En ce dimanche après-midi de votations et d'élections cantonales, les responsables du projet de construction des deux nouveaux EMS broyards s'étaient réunis au home *Les Fauvettes* à Montagny-la-Ville afin de suivre l'évolution du scrutin quasiment en direct.

Sur le coup des 14 heures, le verdict final tombe. La construction de ces deux nouveaux établissements est acceptée à 81,8 % par les Broyardes et les Broyards. Le taux de participation s'est élevé à 33,3 %. Soulagement pour le préfet Nicolas Kilchoer, président du comité directeur du RSSBF (Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise) et la présidente de la commission de bâtisse Catherine Plüss, qui se congratulent.

Bâton de pèlerin

Devisé à quelque 74 millions de francs, le projet global était sujet à référendum financier obligatoire et ainsi soumis au verdict du peuple. Dans les mois qui ont précédé ce scrutin, les acteurs politiques n'ont pas ménagé leur peine. Ainsi le préfet broyarde Nicolas Kilchoer a saisi chaque occasion pour rappeler à la population broyarde et aux élus locaux l'importance que revêtait cette votation: «Ces deux nouveaux établissements sont indispensables pour pouvoir palier à terme à la demande croissante de places en EMS. Dans un scrutin, rien n'est jamais gagné d'avance et il y a parfois des surprises de dernière minute. Ça n'a pas été le cas aujourd'hui et nous pouvons dès lors aller de l'avant avec la mise à l'enquête, laquelle interviendra en début 2024».

Beau cadeau pour le préfet broyarde qui fêtait ce jour-même ses cinquante ans. «Nous étions plus confiants sur l'issue du scrutin depuis 3-4 semaines. Nous espérions un taux d'acceptation de l'ordre de 70-75%. Avec plus de 81%, nous sommes comblés» a encore ajouté le préfet, en remerciant au passage la population broyarde pour sa confiance. Satisfaction partagée par la directrice du RSSBF Valérie Nicolet. «Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos résidents de nouveaux lieux de vie et des chambres individuelles, ainsi qu'à nos employé(e)s un nouvel environnement parfaitement adapté» s'est réjouie la directrice.

Faible taux de participation

Seuls 33,3% des électeurs broyards ont fait le déplacement aux urnes. Avec 28,3%, la commune de Belmont-Broye a le plus faible taux. Pascal Joye, conseiller communal à Belmont-Broye, s'en explique: «Historiquement, notre commune a toujours eu un gros taux d'abstention dans les scrutins. Il ne faut pas y voir là une quelconque sanction contre les autorités, d'ailleurs le taux d'acceptation est remarquable avec 86%».

Du côté d'Estavayer, qui accueillera un des deux établissements, le taux d'acceptation (75,9%) se situe en deçà de la moyenne. Sachant que le choix du site, à proximité de l'école du Sacré-Coeur et de la gare, est loin de faire l'unanimité au sein de la population, ce résultat, bien qu'honorable, ne surprend pas vraiment.

La commune de Gletterens affiche le plus faible taux de oui, avec 70,6%. Pour le syndic Nicolas Savoy, ce résultat est à mettre en liaison avec la décision il y a une dizaine de jours du Conseil d'Etat d'imposer une hausse de l'impôt communal (voir article ci-dessous): «Il y a très certainement là un vote de défiance d'une partie de la population ainsi que la crainte pour certains de voir nos charges liées encore augmenter».

Dernier épisode d'un feuilleton à rallonges

Le chemin jusqu'à la victoire dans les urnes fut toutefois long et tortueux. En 2015 déjà, la population broyarde avait accepté un crédit de 58 millions pour la rénovation et l'agrandissement des homes *Les Fauvettes* à Montagny-la-Ville et *Les Mouettes* à Estavayer-le-Lac, ainsi que la construction ou la transformation d'un nouvel EMS à Domdidier. En juin de la même année, le Service des communes du canton (Scm) avait cependant refusé l'autorisation de financement des projets de Domdidier et Estavayer-le-Lac.

En mars 2017, devant les trop nombreuses contraintes techniques et de protection du site, le projet d'agrandissement du home d'Estavayer-le-Lac avait été abandonné. En novembre 2018, l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale avait donné son aval pour la construction d'un nouvel établissement à Estavayer-le-Lac, sur une parcelle située à proximité du Sacré-Coeur, dite «Parcelle des Moulins».

En décembre 2011, la construction d'un nouveau home à Domdidier avait également été validée, sur une parcelle jouxtant le home actuel.

En mai cette année, les délégués de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye s'étaient prononcés favorablement sur la construction des deux



Soulagement pour la directrice du RSSBF Valérie Nicolet et le préfet Nicolas Kilchoer, président du comité directeur du RSSBF

établissements, devisée à 74 millions de francs.

Augmentation de la capacité et de la qualité d'accueil

Les deux établissements proposeront des chambres individuelles, des locaux lumineux, des espaces intérieurs et extérieurs adaptés aux seniors.

La construction de ces deux nouveaux homes permettra d'augmenter la capacité d'accueil de 52 lits (+ 42 à Domdidier et + 10 à Estavayer-le-Lac). Chacun des deux établissements comprendra 90 chambres individuelles, un foyer de jour, une cuisine de production ainsi qu'un parking souterrain. La fin des travaux est prévue pour 2026 pour le site d'Estavayer-le-Lac et 2028 pour celui de Domdidier.

L'avenir des établissements actuels est partiellement connu. A Estavayer-le-Lac, la commune d'Estavayer s'est portée acquéreur de l'objet pour un montant de 6,5 millions. Quant au site de Domdidier, la commune de Belmont-Broye jouit d'un droit de préemp-



Catherine Plüss (présidente de la Commission de bâtisse): «C'est le résultat d'un travail de longue haleine de toute une équipe»

tion de 25 ans sur la parcelle et le bâtiment actuels, assurant à la commune une remise de 40% sur le prix d'une transaction éventuelle avec un tiers. A ce jour, la commune n'a pas encore fait de proposition concrète de rachat au RSSBF. ♦ vol

Résultats par commune

(entre parenthèses, taux de participation)

Belmont-Broye	86,0% (oui), (28,3%)	Lully	81,9%, (34,3%)
Châtillon	81,5%, (39,6%)	Ménières	89,4%, (44,5%)
Cheyres-Châbles	87,4%, (34,4%)	Montagny	83,3%, (31,7%)
Cugy	83,7%, (39,4%)	Nuvilly	91,1%, (34,4%)
Delley-Portalban	80,6%, (32,5%)	Prévondavaux	76,9%, (33,3%)
Estavayer	75,9%, (34,3%)	Sévaz	88,5%, (39,2%)
Fétigny	84,4%, (34,0%)	St-Aubin	88,6%, (32,5%)
Gletterens	70,6%, (33,4%)	Surpierre	80,1%, (30,8%)
Les Montets	85,1%, (34,2%)	Vallon	80,8%, (34,6%)